

ROMAN FRANCOPHONE POSTCOLONIAL ET RELENTS INTERCULTURELS :
UNE LECTURE DE *LE PLEURER-RIRE* D'HENRI LOPES

Jocelyn GRAYO,
Assistant,
Université de Bangui

RESUME :

Le roman francophone postcolonial est indéniablement imprégné du sceau interculturel, concept recouvrant diverses aperceptions. S'il traduit l'altérité, Moi/Je différent de l'Autre (Sciences sociales), il s'appréhende, au point de vue linguistique et littéraire, comme les configurations langagières issues des processus communicationnels entre des interlocuteurs de cultures différentes. *Le Pleurer-Rire*, roman d'Henri Lopes, offre cet avantage et sert d'ancrage à l'exploration de ce métissage culturel, linguistique et littéraire. Cette approche se propose d'analyser les constructions néologiques à l'origine des embarras sémantico-référentiels, les manifestations culturelles, en s'appuyant sur les ressorts du carnavalesque de Mikhaïl Bakhtine, renforcés par quelques outils stylistiques glaner çà et là.

Mots clés : Néologie, traditions africaines, inter-langue, identité culturelle, oralité.

ABSTRACTS :

A post colonial French Speaking novel is undeniably impregnated from intercultural seal, concept recovering diverse apperception. If it presents alterity between "me" and "j" different from other (social sciences), it apprehends itself at linguistic and literary point of view like language configuration which derives from communicational processes among speaker of different cultures. Henry Lopez novel "Le Pleurer-Rire" provides this advantage and serves as anchoring to exploration from this cultural interbreeding, linguistic and literary. This approach suggest the analysis of neological constructions which are at the origin of semantico referential difficulties, cultural manifestations supporting over Mikhaïl Bakhtine's "Les resorts du carnavalesque" strengthened by some stylistic tools gleaned here and there.

Keywords : *neologism, african tradition, interactive language, cultural identity, orality,*

INTRODUCTION

Le roman francophone postcolonial demeure indéniablement marqué par l'écriture identitaire, au-delà de la considération contestataire des pratiques du pouvoir, ainsi que de la critique des mutations sociales. Loin d'un inventoriage, il suffit de constater l'exubérante insertion de nouveaux procédés stylistiques et formes scripturales dans la texture romanesque pour témoigner de l'engouement des romanciers. Dire l'Afrique dans un français qui distille l'odeur du terroir par l'introduction des langues locales, des tournures et expressions spécifiques ou à la mode dans un espace quelconque de l'Afrique semble mieux priser. La nouvelle option littéraire se détourne de l'académisme linguistique, tendance inspirée du modèle français ; elle éprouve du dégoût pour le mimétisme occidental. En fait, la recette consistant à nourrir le roman, pratique scripturale d'origine occidentale des valeurs africaines devient une évidence, du fait de son foisonnement remarquable dans les productions romanesques de ces dernières années, octroyant à celle-ci une couleur particulière.

Avec son premier roman *Les Soleils des indépendances*, Ahmadou Kourouma ouvre la voie du métissage version romanesque :

Ahmadou Kourouma est le premier, avec *Les Soleils des indépendances*, à introduire de la subversion dans l'écriture du roman africain en décidant de « casser » le français, et, par la pratique systématique du métissage linguistique, de laisser affleurer, d'une manière très concertée et très maîtrisée, la parole malinké au sein d'un discours de facture occidentale. (Jacques Chevrier, 1999 : 97).

Son modèle inspire de nombreux auteurs qui ont choisi de s'illustrer suivant le même registre. Gabriel Manessy trouve judicieux « qu'un locuteur puise dans les variétés de son répertoire les formes linguistiques les plus propres à exprimer ce qui lui vient à l'esprit. » (G. Manessy, 1994 : 86). Ce point de vue, Makhily Gassama le renchérit selon les termes qui suivent :

Tout francophone hors de l'hexagone, en écrivant pour son peuple, en respectant la couleur des milieux que traversent les personnages, en dévoilant l'âme et en pénétrant le cœur des êtres et des choses, en circonscrivant l'action romanesque dans le temps et l'espace, est soumis à l'effort et à la contrainte de faire subir des entorses à la langue française. (Gassama, 1995 : 43).

L'écorchure voire la torture de la langue française semble légitimée, légalisée du fait qu'elle permet une reproduction authentique des réalités sociétales des Noires. Ainsi assistons-nous à la naissance d'un nouveau courant littéraire africain dont la spécificité,

la valorisation des langues et de la culture africaines en s'appuyant sur le mode opératoire, l'appropriation du français hexagonal.

Dans la galaxie des auteurs ayant choisi de marcher dans le sillage de Kourouma se trouve Henri Lopes avec un de ses romans au titre évocateur et ambivalent *Le Pleurer-Rire*. Roman dense, à la croisée du tragique et du comique, relate la vie combien difficile des habitants du « Pays », dès l'accession à la magistrature suprême par coup d'état du président Bwakamabé Na Sakkadé. *Le Pleurer-Rire* charrie également une forte dose de la culture africaine par le biais de l'oralité, des interférences des parlers propres à l'Afrique centrale, ainsi qu'une réelle pression de la langue maternelle qui s'exerce au niveau des constructions phrastiques, de la prononciation comme du vocabulaire.

Quelle langue utilise l'écrivain postcolonial ? Les auteurs francophones postcoloniaux érigent l'anormalité en modèle, l'écart en norme ? Quelle préoccupation dissimule l'auteur francophone par l'insertion des traditions africaines ? La carnavalisation issue des travaux de Bakhtine constitue le cadre théorique retenu pour cette réflexion. Aussi convient-il d'ajouter que cette analyse au carrefour de la linguistique et de la littérature empruntera aux outils stylistiques en vue de vérifier la validité de la problématique formulée supra.

1. Préalables épistémologiques

Cette approche ne prétend pas analyser toutes les manifestations interculturelles comme les faits de langue contenus dans *Le Pleurer-Rire*, mais se bornera à l'étude de quelques aspects relevés. Traiter de l'interculturel sous le prisme linguistique semble une entreprise délicate pour le littéraire. Cependant, sans vouloir jouer une note bémolisée, en d'autres termes énoncé un aveu de faiblesse ou dissimuler une démission quelconque par anticipation, nous faisons nôtres les préoccupations d'Arlette Chemain. En effet, confrontée elle aussi à ce genre de difficulté, cette critique déclare : « Je ne souhaite pas m'aventurer sur un «terrain» qui n'est point le mien, celui des linguistes, ni traiter de questions qui ne relèvent pas directement de ma compétence : cependant permettez-moi d'attirer l'attention sur les littératures en Afrique sub-saharienne dites «exophones» » (A. Chemain, 1994 : 25). L'humilité scientifique conduit également Gabriel Manessy à tenir un discours du même style : « Nous ne prétendons pas, faute de compétences suffisantes, nous aventurer ici sur cette voie, mais seulement examiner quelques problèmes liminaires » (G. Manessy, 1994 : 189). En effet, avouons que nous étions fasciné, subjugué par les nombreuses recherches touchant l'interculturalité, d'où l'intérêt d'y consacrer quelques lignes.

En effet, lorsqu'on parcourt le roman postcolonial à l'instar de *Le Pleurer-Rire*, on se rend compte qu'Henri Lopes, en distribuant la parole à certains personnages, fait fi des normes linguistiques en usage, se passe des canons esthétiques par l'insertion du français de son milieu en vue d'une production reflétant son espace, les hommes qui y vivent pour atteindre son objectif/projet romanesque. A la question de savoir ce que les romanciers

introduisent et par quels procédés, il s'agit dans cette réflexion de ce que certains théoriciens désignent « négrofication » définit par Blachère :

J'appelle « négrofication », l'utilisation, dans le français littéraire, d'un ensemble de procédés stylistiques présentés comme spécifiquement négro-africains, visant à conférer à l'œuvre un cachet d'authenticité, à traduire l'être-nègre et à contester l'hégémonie du français de France. Ces procédés s'attachent au lexique, à la syntaxe, aux techniques narratives. (J-C Blachère, 1993 : 116).

Outre cette appellation, on retient entre autres : « africanismes » « tropicalités » « contacts de langues », « dynamique langagière ». Selon Germain Eba'a « La dynamique langagière se pose à la fois comme une manifestation de la variation et de la diversification de la langue et comme preuve de l'appropriation de cette même langue par des locuteurs non natifs. » (G. Eba'a, 2009 :78). Bref, les appellations sont légion.

2. La créativité néologique

La néologie peut être définie comme la formation de nouvelles occurrences lexicales ou sémantiques. Louis Guilbert distingue deux types de néologie : la néologie de forme et la néologie de sens. Ces différentes formes sont prises en compte dans cette étude.

2.1. La polysémisation

La polysémisation est une néologie sémantique. Lorsqu'on ajoute un sens particulier à un terme français d'usage courant, cette pratique s'appelle polysémisation. C'est une sorte de contorsion ayant pour objectif de faire basculer un mot dans une signification contextuelle et locale. La polysémisation s'appuie sur un terme existant déjà en français standard. Germain Eba'a montre que « l'écart sémantique entre les pôles de références n'est pas toujours très grand » (G. Eba'a, 2009 : 80). Il s'agit d'un phénomène visant à introduire un terme, une expression déjà connue en lui donnant un sens nouveau. Il s'établit alors une sorte de concurrence, de conflit entre un terme moderne non normé, censé combattre l'autre traditionnel mais codifié, d'où l'écriture de dérision ou carnavalesque, qui renvoie à une situation renversée. La pratique de la polysémisation est vivante dans *Le Pleurer-Rire* où on remarque davantage :

Ces grands-là, les en haut de en haut, comme on dit à Moundié, il vaut mieux s'en tenir éloigné. (Henri Lopes, 1982 : 30).
Les histoires avec les gens de en haut de en haut, c'est pas bon, je te dis » (p.71).

La modalité expressive *en haut de en haut* renvoie aux dignitaires, aux remarquables personnalités, aux courtisans ou aux décideurs du régime, à ceux dont la société jette un

regard singulier et parfois envieux, ceux qui sont particulièrement traités et avec qui on doit éviter toute confrontation quelconque. A l'opposé des souverains occupant l'échelle supérieure, Henri Lopes évoque les « *en bas de en bas* », c'est-à-dire les laissés pour-compte, les démunis et les indigents à la position inférieure. Aussi, la manière de dire laisse comprendre que ces expressions dissimulent une tonalité ironique.

Dans la même perspective nous identifions une autre forme de polysémisation portant sur l'appréhension du terme « médicament ». Au sens propre, le terme médicament désigne une substance ou une composition pourvu de composantes curatives ou préventives des maladies. Dans *Le Pleurer-Rire*, on constate une interférence linguistique à propos de l'usage du terme « médicament », due à la valeur polysémique de l'équivalent de ce mot dans les langues africaines, notamment en sango (langue nationale et officielle parlée en République Centrafricaine), où « yoro » signifie « médicament », au sens étendu à gri-gri, fétiche, envoutement, sorcellerie. Par extension « médicament » renvoie au pouvoir surnaturel ou magique censé protéger contre toute agression ou malveillance extérieure. En l'occurrence, le porteur d'un tel « médicament » ne peut être sujet à la fusillade, donc exempt de toute atteinte par balles, de morsure de serpent, ou s'exposer d'une manière ou d'une autre aux effets nuisibles de la foudre. Le narrateur relate l'anecdote du personnage Tché, un homme reconnu redoutable qui incarne cette pratique médicamenteuse :

« Radio-trottoir soulignait que les grandes, historiques, courageuses et intrépides Forces armées avaient surtout peur, pardon, étaient préoccupés par la présence de... non, non, non, avait surtout peur d'un certain Tché, si c'est Chez-là, ou quelque chose comme ça : un homme à la chevelure de femme blanche qu'on avait cru mort, mais qu'on avait jamais réussi à vraiment tuer (l'avait des médicaments anti balles), ou qu'on avait bien fusillé, si vous voulez, mais qui revenait régulièrement (ce qui était bien plus redoutable) d'entre les morts. » (Henri Lopes, 1982 : 293).

Il advient clairement une similitude de nomination dans certaines langues africaines. Comme nous l'avons souligné ci-haut, en Centrafrique, le terme « yoro » en sango, désigne à la fois les produits pharmaceutiques prescrits par le médecin en vue de traiter une maladie. Ce même terme évoque le talisman, l'envoutement ou le maraboutage, ainsi que tous produits susceptibles de guérir une maladie. Il s'agit donc d'un mot englobant, synonymique renvoyant tantôt au médicament tantôt à un objet auquel on prête des vertus apotropaïques.

De certaines conversations d'usagers peu lettrés on a glané : « *Oh, non, il joue avec des médicaments* », « *Ma femme a fait des médicaments contre moi* ». « *Il a gardé son poste, mais son médicament là est fort.* » Il ressort ainsi une analogie culturelle dans la mesure où le terme « yoro » au sens tantôt de médicament tantôt de fétiches désigne les mêmes réalités au Congo comme en Centrafrique. En effet, l'interférence linguistique revient fréquemment dans l'écriture lopesienne : « *attacheurs de pluie* » (p. 84) pour désigner

ceux qui détiennent le pouvoir surnaturel ou mystique d'empêcher la pluie, ou encore ceux qui ont un ascendant sur ce phénomène naturel. A l'inverse, c'est celui qui peut être à l'origine d'une pluie. « *Fort pour m'insulter derrière le dos, mais face à face c'est le silence* » (p. 64). Le discours du locuteur est une allusion au commérage, à la médisance, au comportement mesquin consistant à parler mal de quelqu'un à son absence, à ce que le registre familial désigne par l'expression casser le sucre sur le dos de quelqu'un. Ce personnage extériorise en traduisant littéralement ce qu'il pense dans sa langue maternelle en français. L'expression « derrière le dos » fait penser à un objet qui se trouve évidemment juste derrière soi. Or ce locuteur met en relief la faiblesse qu'ont certaines personnes à dire la vérité en face.

Bref, des propos de telle nature ne peuvent être compris que par les locuteurs (africains/francophones) partageant un même espace culturel, ou vivant des réalités identitaires identiques. Il se pose de ce point de vue la question de l'interculturalité, laquelle échoit le propos d'Amadou Koné :

Théoriquement, mais concrètement aussi, toute la littérature africaine post-coloniale s'inscrit dans la problématique interculturelle. En effet cette littérature s'enracine dans les cultures africaines mais pour l'essentielle elle s'exprime dans la langue de l'ancien colonisateur.
(Amadou Koné, 2002 :87)

Un Français n'ayant jamais fréquenté un tel milieu culturel serait égaré, éprouverait certainement de sérieuses difficultés de compréhension en présence d'un locuteur d'un niveau d'expression apparemment basilectal. Le roman d'Henri Lopes, parsemé de particularismes, de terminologies et d'expressions renvoyant aux réalités africaines, montre l'attachement tout comme la volonté de l'auteur à valoriser, à affirmer sa racine ainsi qu'à hisser sa culture au pinacle des autres cultures. Pierre Dumont semble être de cet avis : *Le français peut être l'expression de cultures autres que françaises : c'est un signe de vitalité, pas un facteur de désintégration comme on l'entend dire trop souvent.* (Pierre Dumont, 2001 : 38-39).

2.2. La néologie lexicale

L'une des particularités de *Le Pleurer-Rire* réside dans son tissu lexical sensiblement marqué par la néologie de forme. Dans ses constructions phrastiques, Henri Lopes compose des lexiques nouveaux dérivés des mots existant, ce que L. Guilbert nomme « paradigme dérivationnel » (L. Guilbert, 1975 : 41). La création lexicale chez les romanciers postcoloniaux est manifeste ; elle « atteint des proportions inhabituelles » (G. Ngal, 1994 : 60) si l'on en croit Georges Ngal qui considère ce phénomène comme celui de « rupture ». Le désir de rompre avec les habitudes désuètes de composition et d'écriture calquée sur le modèle français, la réaction de dégoût contre une langue imposée, ne permettant pas de faire percevoir l'homme noir, ainsi que sa façon d'être, seraient la résultante.

Le Pleurer-Rire présente des échantillons de néologismes de forme dont voici quelques-uns : « ... une nouvelle phase du complot qu'il organisait **permanement** contre notre pays depuis son accession à l'indépendance. » (p. 189). C'est à partir du mot permanent que le néologisme est créé. « Je ne suis pas blablateur, moi. », « ... marqué par les nouvelles menées criminelles des ennemis de la Nation et du **fantochisme**. » (p. 189), « Jusqu'à quand va durer lipadasse-là ? » (p.153). « Est-ce que j'ai cette tête de singe panzé, moi ? » (p. 214). « Siouplait, j'ai pas bien compris, mon président » (p. 200). « - La bouche, la bouche, c'est seulement pour la bouche et la **parlation** que nous, là, on est fort. » (p. 36). Parlation n'existe pas dans le dictionnaire, il s'agit là d'un néologisme. Un tel locuteur blesse la langue, au point de la torturer. Son expression trahit dans une certaine mesure son faible niveau de scolarisation, et offre la possibilité à l'interprétation du genre qu'il a appris le français sans avoir traversé la cour d'une école, ou tout simplement, il se trouve en situation déficitaire de vocabulaire. « Monsieur Gourdain. » (p. 235) : ici l'auteur ajoute la lettre **a** à l'orthographe du mot gourdin qui s'écrit en principe sans « a ». Henri Lopes utilise de façon récurrente ce procédé : « A la radio, Aziz Sonika n'avait rien annoncé, mais Radio-trottoir donnait des précisions à tout Moundié » (p. 24), « Toi, quand on te dit, tu ne veux pas croire pour toi. Tu dis seulement que c'est Radio-trottoir, Radio-trottoir. Mais tu ne sais pas que ce que Radio-trottoir parle, c'est la vérité même. » (p. 36).

Dans les allégations ci-dessus, la néologie porte sur le terme radiotrottoir qui s'écrit correctement en un seul mot. Henri Lopes y introduit un trait d'union, à l'origine d'une déformation formelle qui n'entraîne pas un changement d'ordre sémantique ou phonique, du fait qu'il dénote toujours que les rumeurs publiques, de la rue ou des petits coins ont la même valeur informative que la vérité sortant des médias officiels. Voici quelques isotopes renvoyant au sémème « trottoir ». Le romancier fait subir une contorsion cette fois en ajoutant « e » au mot *trottoir*.

Quand une femme dit ce mot-là, on dirait que sa bouche devient celle d'une trottoire. (p. 72).

Qu'est-ce que cette histoire-là ? Espèce de trottoire, va ! (p. 106).

Mam'hé ! Je sortis en secouant les doigts. Quelle trottoire, cette femme-là. (p. 107).

Le terme ainsi féminisé perd sa forme et son sens traditionnels car il s'écrit normalement sans « e » et au masculin. Toutefois, le mot « trottoir » garde presque la même signification qu'en français standard puisqu'il désigne le fait de se prostituer, d'aller avec plusieurs hommes. En effet, qu'il s'agisse de radiotrottoir ou de trottoir, ces notions renvoient toujours à ce qui touche un public large, mais aussi à ce qui présente une valeur négative, non officielle, donc qui manque de considération. A certain niveau de cette analyse, néologie de sens et néologie de forme deviennent complémentaires ou se confondent. Par ailleurs, au-delà d'une volonté de rupture, il se dénote une raillerie à l'égard de locuteurs non averti de la langue française. La tropicalisation transforme la nature du texte, si bien qu'il dépasse les frontières du français normé en produisant un effet esthétique.

2.3. Les suppressions morphologiques

L'aphérèse, la suppression du pronom personnel, ainsi que de la négation constituent les principales suppressions dans cette partie de l'analyse.

- **Aphérèse et autres caractéristiques du code oral**

Le locuteur, le président Bwakamabé Na Sakkadé, supprime des segments en début de mots ou d'expression :

- *Vec moi, pas de crainte. Y aura la stabilité politique. Plus d'opposition* (p.5)
- *Sommes pas des Oncles, non.* (p. 34) (Il s'agit ici d'ellipse du pronom sujet : une des caractéristiques du code oral).
- *Faut que ça saute. Faut que les gens sentent qu'il y a du changement.* (Idem). (Il s'agit ici de la suppression du pronom impersonnel « il », une des caractéristiques du code oral)
- *Blague pas avec les postes politiques, Maître.* (p.35). (Il s'agit de la suppression d'une partie de la négation "ne" ; une des caractéristiques du code oral)
- *vont voir un peu.* (p.215).
- *Pas laisser ça comme ça. Spèces de bandits ! espèces d'individus !* (p.215). (basilecte)

On note la suppression du pronom personnel « il » : caractéristique du code oral, et la suppression d'une partie de la négation. Outre la suppression de certaines lexies en début de mots ou d'expression, le discours du personnage président Bwakamabé se caractérise par l'absence de verbes dans des constructions phrastiques très courtes, dévoilant ses limites en français. Conscient de ses manquements, le président évite volontiers le recours aux énoncés longs, susceptibles d'engendrer d'autres ennuis linguistiques. Ce constat de carence est également relevé par Alpha-Noël Malonga : « La langue française parlée par le personnage de Bwakamabé résume sa grossièreté et son analphabétisme. » (A.-N Malonga, 2002 : 87). La langue parlée de Bwakamabé regorge de parasites ; malheureusement, il ne s'efforce pas à l'épurer. La syntaxe phraséologique ainsi que l'articulation des mots demeurent sous l'influence et/ou de la menace de la langue maternelle. A son opposé, son cuisinier Maître, s'exprime dans un registre quasi irréprochable :

L'enfer de Lucifer ne pouvait être pire que la prison de Bangoura. Ceux qui, comme le vieux Tiya, en ont fait l'expérience à différentes époques de notre histoire, prétendent même qu'elle était plus humaine quand commandait les Oncles, ce que je me refuse évidemment à croire.

Henri Lopes fait bien parler le cuisinier que le président ; en d'autres termes, l'esclave prend le dessus sur le maître. Il se déploie donc une écriture de dérision, dénotative du carnavalesque.

- **Prosthèse et pataquès**

La prosthèse opère par ajout à l'initiale du mot. Ce procédé a pour origine un mauvais découpage lié à une mauvaise perception des frontières morphologiques. Toutefois, les fréquences d'articulation, la prononciation irrégulière de certains mots, bref, l'influence de la langue première du locuteur joue grandement sur son parler. Ce type de problème se retrouve justement dans le langage parlé du président Bwakamabé Na Sakkadé : *Zêtes un agent de Polépolé, Zoubliez maintenant (35)*. (Il s'agit ici du phénomène de fausses liaisons appelé « le pataquès ». La préfixation par « z » fait que les lexies usitées ont subi des modifications de forme et de prononciation. Il y a erreur due à l'hypermécanisation de la liaison. On constate également des changements au niveau de la signification. En Centrafrique, ce type de prononciation se ressent chez un certain nombre de locuteurs dans les mots suivants : « *esport* », « *estade* », ajout d'un « e » initial. Des exemples ci-dessus, on peut souligner le fait que sans une épuration quelconque, les auteurs africains exposent et/ou reproduisent dans leurs séquences textuelles, tel qu'il est dit, le français de leurs compatriotes.

- **Par syncope**

Dans cette catégorie de production, c'est toujours la suppression d'une partie de la négation, caractéristique du code oral.

- C'est pas toi le petit-là de Pa Louka et de Ma Voutouki ? (p.33).
- C'est pas possible (p.36). ... c'est pas bon, je te dis (p.71).

Il s'agit, dans ces segments textuels, des constructions s'apparentant à la modalité négative. L'absence de « ne » principale forme d'expression de la négation rend le style vivant. La suppression d'une partie de la négation est également une caractéristique du code oral. Le registre utilisé par le président Bwakamabé Na Sakkadé ne reflète pas celui d'une personnalité de rang supérieur. Le langage du plus haut représentant de l'État, relevant d'un niveau familial, autorise à le comparer à un homme de niveau social modeste, de la catégorie du bas peuple. Au bout du compte, la volonté manifeste d'Henri Lopes, ainsi que celle des auteurs francophones à insérer les langues locales ou à entailler la langue française s'apparente à de l'insubordination aux normes en vigueur. En outre, ces auteurs présentent au travers cette écriture leur aperception, mais aussi le souci de subvertir la langue de Molière.

3. Les collages

Outre les noms propres africains, les romanciers postcoloniaux insèrent des paroles, des termes, des expressions en langues locales, des chants parfois en français ou dans la langue de l'écrivain et dédiés aux plus hautes personnalités, aux divinités adorées dans la contrée ou aux chefs d'États africains. Il peut s'agir tantôt de morceaux composés à l'occasion des manifestations d'envergures, tantôt des paroles magiques ou incantatoires récitées à des circonstances précises. Dans *Le Pleurer-Rire*, la pratique des collages est certaine, elle se vérifie dans les exemples ci-après. Pendant la cérémonie d'investiture traditionnelle du président Bwakamabé Na Sakkadé, la foule des initiées qui assistait à la cérémonie exécutait le Pouéna Kanda :

Le cortège s'immobilisa devant le trône. Le griot entonna le fameux Pouéna Kanda, un air triste et lent qui dit que le pays des Djabotama s'étiole car le trône est vacant, puisque l'ennemi a tué par trahison tous les hommes capables de le protéger comme un père et son fils. (1982 : 46).

Certaines expressions sont traduites en français, certainement par l'auteur : « Boka litassa dounkouné ! » (47). La traduction française introduite donne l'explication suivante : « Reçois le pouvoir des ancêtres » (Idem). Le mot « Mamiwata » (135) traduit et expliqué comme terme pidgin, est une déformation de Mamy-Water pour désigner le lamantin et la sirène. Un professeur de physique, appartenant à la tribu kissikini, lors d'une tranche d'émission dans la langue de sa tribu a prononcé les mots suivants : « Mana foléma, mana toukaré lowina natina ». La traduction française de cette phrase donne : « Nous lutterons résolument contre le racisme. » (191) Aussi l'on relève que pendant les différents déplacements du monarque Bakwamabé Na Sakkadé, une déclamation ponctuée des compliments en son honneur revient chaque fois :

Wollé, Wollé ?
Woï, woï !
Wollé, Wollé ?
Woï, woï !

Ce morceau évolue puisqu'il change par l'insertion d'autres paroles à l'occasion de la cérémonie de l'ouverture de la conférence des chefs d'États des pays exportateurs d'agrumes :

Aussitôt, on donna un morceau composé pour la circonstance :
Union, unité, union
Pour les agru-hu-hu-hum'
Ehé, wollé, wollé, woï, woï
Union, unité, union,
Pour les agrumes... (1982 : 88).

4. Les énoncés parémiques

Qu'il s'agisse du domaine coutumier, du champ juridique ou religieux, les traditions africaines débordent de styles particuliers d'expression de pensée qui constituent un véritable trésor de culture dont la transmission se fait de bouche à oreille et de génération en génération. On parle de l'oralité pour désigner ce contexte. L'oralité, procédé consistant à insérer les contes, les proverbes, les mythes, le savoir traditionnel, à emprunter des expressions aux langages populaires pour les introduire dans le corps romanesque africain semble un phénomène nouveau. Arlette Chemain décrit cet état de fait selon ses termes :

Un nouvel apport de l'oralité, de plus en plus fréquent dans les textes à l'époque actuelle, est constitué par les emprunts au langage de la rue et de la radio, au français parlé dans les capitales d'Afrique, aux expressions savoureuses. (1994 : 39).

Yves Clavaron ne s'écarte pas de cette thèse ; cependant, il la renchérit en évoquant l'esprit d'ouverture à de nouvelles perspectives : « L'intégration de la tradition orale dans le genre occidental par excellence qu'est le roman permet donc de remettre en cause le canon et de l'ouvrir à d'autres perspectives culturelles » (Yves Clavaron, 2011 : 75). On comprend alors que l'oralité s'appréhende non seulement comme langage relâché d'usagers peu instruits, mais aussi comme expression imagée, le discours profond des initiés ; au bout du compte, elle s'entend comme la sagesse des sociétés primitives de l'Afrique. Pour marquer son authenticité, Henri Lopes, à travers les énoncés proverbiaux, inonde *Le Pleurer-Rire* de ressources orales à l'exemple des parémies.

Le proverbe relève de la littérature des civilisations primitives ayant pour charge de codifier et de transmettre le savoir traditionnel. « Marque de l'oralité, les proverbes sont les énoncés doxiques qui véhiculent une vérité d'expérience vécue par une communauté donnée. » (Bilola, 2007 : 314). Comme les contes, les fables et les maximes, le proverbe fait partie de la mémoire du savoir d'une société traditionnelle en ce sens qu'il enseigne des modèles de conduite à tenir ou à éviter, d'actions à exécuter ou à renoncer du fait de sa nature nuisible ou non. Le proverbe joue un rôle pédagogique et son insertion dans le roman francophone témoigne de la préoccupation des auteurs à charrier leur production romanesque de savoirs traditionnels, à manifester, ainsi qu'à affirmer leur appartenance régionale. Évidemment, Jean-Claude Blachère a perçu l'injection des proverbes dans les écrits africains comme une marque d'africanité : « Le proverbe inclus dans le récit a pu apparaître comme l'un des critères fiables de l'africanité d'un texte. » (1994 : 148). Ce point de vue est également partagé par Denise Coussy : « Mais, c'est évidemment, le recours abondant aux proverbes qui africanise le plus authentiquement le texte dans la mesure où il agit, à la fois, en surface et en profondeur. » (:151).

Les énoncés parémiques sont l'évocation de l'icone culturelle, de l'aperception ou de la vision du monde d'un microcosme culturel. Éclaireurs de l'univers africain

traditionnel, ils traduisent à travers une panoplie de thématique : l'infidélité, la trahison, la patience, l'in (expérience), la prudence, l'injustice, etc., la sagesse de l'espace culturel africain. Le proverbe gagne en respect parce qu'il véhicule le savoir des Anciens. Aussi est-il une parole double car réservée aux initiés. Outre *Le Pleurer-Rire* retenu dans le cadre de cette réflexion, quelques romans francophones présentent de beaux échantillons : *Sous l'orage*, *La Carte d'identité*, *Les Soleils des indépendances*, pour ne citer que ces romans respectivement de Seydou Badian, Jean-Marie Adiaffi, Ahmadou Kourouma.

Dans le contexte francophone, où l'écrivain rédige les réalités de sa région dans une langue qui n'est pas la sienne, du coup, la forme du proverbe illustre le phénomène de diglossie et marque l'étrangeté : « La problématique de la différence, de « production » et « d'acceptation » de sa propre différence, ainsi que celle des autres, est essentielle pour la compréhension du processus de formation de l'identité personnelle et de l'identité sociale. » (H. Malewska-Peyre, 1989 : 48). Par ailleurs, l'analyse d'un proverbe renvoie à plusieurs prismes d'interprétation.

Il peut s'agir de la référence à une réalité banale du terroir, à une réalité quotidienne qu'exalte le proverbe puisqu'il se construit par l'intégration des éléments naturels comme le soleil, la lune, le feu ou les cendres. Des animaux familiers comme les lézards, les serpents, les crapauds, les singes, etc., des animaux dangereux, léopard, crocodile, lion, ou encore des rôles sociaux comme les jeunes filles, les mères, les vieilles dames, les rois. Les éléments relevant de différentes espèces dissimulent des savoirs et des réalités qui, dans un second niveau, font que le fonctionnement du proverbe soit essentiellement normatif.

Henri Lopes « négriefie » son roman par un recours itératifs aux préceptes proverbiaux, par l'exubérance de courtes phrases permettant de faire passer des leçons de sagesse en usant de formules poétiques. Ce procédé visant à remplir les séquences textuelles littéraires des savoirs africains, confère une certaine authenticité aux récits, les cas justement des parémies suivantes : « Un homme qui reste avec une seule femme est un infirme. » (1982 : 20). Ce proverbe traduit l'absence de virilité chez un homme. En fait, pour marquer sa puissance sexuelle, l'homme (africain) devrait, à lui seul, avoir plusieurs femmes, des situations d'à côté ou les deuxièmes bureaux en plus de l'épouse officielle. A contrario, la belle femme est toujours partagée car objet de convoitise d'autres hommes. En cela, son mari doit comprendre qu'il n'est pas le seul, qu'il la partage avec d'autres hommes, ce qu'inspire le proverbe suivant : « Si une belle femme, disent les vieux, n'est pas voleuse, elle est sorcière. » (1982 : 21). On retient de ce proverbe à vocation pédagogique qu'une belle femme n'est jamais la conquête d'un seul homme ; sa beauté attire inconditionnellement d'autres hommes. Aussi, « les bananes non gardées appartiennent à tout le monde. » (1982 : 20). On tentera de dire que ce proverbe signifie tout simplement que les femmes inoccupées ou non mariées appartiennent à tous les hommes. Arlette Chemain, s'intéressant au roman francophone en général, consacre quelques lignes au roman qui fait l'objet de cette analyse : *Le Pleurer-Rire*, un roman si complexe emprunte aux deux registres de l'oralité, ancienne et actuelle. Une page entière par exemple est consacrée à l'enchaînement de différents proverbes, satire du monde traditionnel ou démonstration de la sagesse de la part des « clairvoyants » - c'est ainsi que

l'auteur baptise sorciers et féticheurs – réunis en congrès pour conseiller le chef au pouvoir. Ils refusent habilement de se prononcer et pour cela se réfugient derrière les dictons ambigus traduits (1994 : 39). Ainsi, la page 168 de *Le Pleurer-Rire* présente une nomenclature de proverbes traduisant les pensées des « clairvoyants », des Anciens ou des sages du « Pays » qui raisonnent à partir des images comme indiquer dans les lignes subséquentes :

- C'est celui qui t'a ruiné qui te pleure avec le plus d'empressement.
- La souris qui vous mange la plante des pieds n'est autre que celle qui vit sous votre lit.
- La main soigne le pied blessé, mais le pied ne soigne pas la main.
- Dire bonjour à quelqu'un n'est pas signe d'amitié.
- Le léopard qui veut vous attaquer ne fait pas de bruit.
- Ce sont les herbes savoureuses qui tuent l'antilope naine.
- La parenté lointaine est bien meilleure que l'entourage familial.
- La main qui a lancé la pierre se cache derrière le dos.

Les proverbes, les constructions métaphoriques propres à l'Afrique véhiculent la culture d'une société, ainsi que la manière de pensée d'un peuple, d'une civilisation. Les énoncés proverbiaux ont par conséquent traits aux réalités sociales, aux vécus quotidiens, et sont lancés qu'en rapport aux circonstances auxquelles on se confronte. Toutefois, les réalités comme les vécus quotidiens ne sont les mêmes d'une nation à une autre, ainsi les interprétations varient selon l'espace et le temps. Aussi, les énoncés proverbiaux favorisent l'accès à une autre civilisation ; ils permettent ainsi la pénétration d'une autre mentalité, la lecture des connaissances d'un autre peuple, en d'autres termes d'un groupe linguistique quelconque. Yves Clavaron, de ce point de vue, mentionne à juste titre :

Effectivement, pour autant que l'on s'appuie sur des critères esthétiques ou de littérarité, les littératures africaines postcoloniales s'inscrivent dans un canon élargi et multiculturel. Dépasant le cadre culturel qui les a produites, elles devraient constituer une partie intégrante de l'espace littéraire mondial, de la « République mondiale des Lettres »... (: 107).

Cependant, les proverbes ne présentent pas les mêmes valeurs d'une nation à une autre. En outre, certains préceptes devenant obsolètes, s'usent ou perdent leur valeur du fait de l'évolution des réalités, des mentalités, du changement des contextes socioculturels.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, on notera que la présence implicite des langues locales et l'insertion de la culture africaine dans la littérature africaine en français rendent l'écriture véritablement francophone. Avec une petite dose du local, le Noir se retrouve, se lit, se reconnaît ou se découvre. A l'inverse, l'absence de l'élément africain, en d'autres termes des africanismes ou des tropicalités ferait perdre le visage et dégoûterait le lecteur déjà habitué à ce modèle. Les valeurs africaines intégrées au roman donnent de la vitalité à ce genre. Les nombreuses langues africaines constituent une source vivificatrice du français, une véritable fontaine de jouvence, un « réservoir » ou un puits intarissable promettant un avenir incontestable et radieux à la francophonie. En outre, les nombreux travaux consacrés à l'écriture du roman francophone postcolonial conduisent à souligner que la littérature africaine d'expression française s'affirme comme une littérature de démarcation et d'innovation. Écrire comme un Français alors qu'on est Africain ne fait vraiment pas ressortir l'essence africaine et n'encourage pas à la création artistique, à l'évasion littéraire, à dire contextuellement l'Afrique. La situation de diglossie et/ou de polyglossie à l'origine de ce réalisme formel s'apparente à un avertissement pour le lecteur non africain qui doit comprendre que dans cette partie du monde, « c'est l'usage ».

BIBLIOGRAPHIE

- BILOA, Edmond, 2007, *Le français des romanciers négro-africains*. Appropriation, variationnisme, multilinguisme et norme, Paris, L'Harmattan.
- BLACHERE, Jean-Claude, 1993, *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.
- BOKIBA, André- Patient et al, 2006, *Henri Lopes une écriture d'enracinement et d'universalité*, Paris, L'Harmattan.
- CHEVRIER, Jacques, 1999, *Littératures d'Afrique noire de langue française*, Paris, Éditions Nathan Université.
- CLAVARON, Yves, 2011, *Poétique du roman postcolonial*, Publication de l'Université Saint Etienne.
- CHEMAIN-DEGRANGES, Arlette, 1994, « Contacts de langues et créations littéraires en langue française en Afrique noire », in *Écritures d'ailleurs, autres écritures*, Paris, L'Harmattan.
- COUSSY, Dénise, 2000, *La littérature africaine moderne au sud du Sahara*, Paris, Karthala.
- EBA'A, Germain, 2009, « La dynamique langagière et la problématique de l'identité dans Branle-bas en noir et blanc de Mongo Beti », in *Pour une sémiotique du discours littéraire postcolonial d'Afrique francophone*, Paris, L'Harmattan.
- GASSAMA, Makhily, 1995, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, ACCT-Karthala.

- KONE, Amadou, 2002, « Le roman historique africain et l'expression du multiculturalisme », in *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris, L'Harmattan, pp. 83-104.
- LOPES, Henri, 1982, *Le Pleurer-Rire*, Paris, Présence Africaine.
- MANESSY, Gabriel, 1994, *Le français en Afrique noire*. Mythe, Stratégies, Pratiques, Paris, L'Harmattan, « Espaces francophones ».
- NGAL, Georges, 1994, *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L'Harmattan.
- RETSCHITZKY, J et al, 1989, *La recherche interculturelle*, Paris, L'Harmattan, Tome 1, « Espaces interculturels ».